

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° 2007-04

**L'an deux mille vingt, le vingt-deux juillet à 19 heures 15
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes
Maritimes) étant assemblé à huis clos, au lieu habituel de ses
séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur
Gérard BRANDA - Maire de CANTARON**

Conseillers en exercice : 15

Présents : 14

Votants : 11 + 3 proc

**Etaient présents : Gérard STOERKEL – Sandrine BARRALIS –
Christian DI MARTINO – Eliane CALDEI-VIDAL – Chantal BARBIER –
Patrice MARTIN – Philippe ALLEGRINI – Jean-Marc BLANIC –
Fabienne GALLI – Michel CORSINI**

Absente : Béatrice ROZIER

**Absents avec procuration : Karine FAGES – Fabrice FONTAINE –
Pascale PELLETIER**

Secrétaire : Fabienne GALLI

**Objet : Désignation des
Membres de la Commission
Communication**

Monsieur le Maire Demande à l'Assemblée si celle – ci est d'accord pour voter à main levée et non à bulletin secret.
Le Conseil, à l'unanimité des présents, décide de voter à main levée.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de désigner les membres qui composeront la
Commission Communication, au côté de Monsieur Gérard STOERKEL – 1^{er} Adjoint au Maire, délégué à la
communication.

Monsieur le Maire est Président de droit.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection des membres.

Sont Candidats :

Membres titulaires : Michel CORSINI – Eliane CALDEI-VIDAL – Philippe ALLEGRINI

Membre suppléante : Pascale PELLETIER

Membres titulaires :

- **Michel CORSINI, demeurant 370 Chemin des Farigoules 06340 CANTARON, est désigné par 14 voix POUR,
membre de la commission**

- **Eliane CALDEI-VIDAL, demeurant 808 Chemin de Tardieu 06340 CANTARON est désignée par 14 voix
POUR, membre de la commission**

- **Philippe ALLEGRINI, demeurant 663 Chemin de Tardieu 06340 CANTARON, est désigné par 14 voix POUR,
membre de la commission**

Membre suppléante :

- **Pascale PELLETIER, demeurant 663 Chemin de Tardieu 06340 CANTARON est désignée par 14 voix
POUR, membre de la commission**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Signé par : Gérard BRANDA

Date : 23/07/2020

Qualité : Maire

Gérard BRANDA